



REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

## Un système éducatif juste et efficace

Atelier : Une école plus juste pour tous les territoires

*Contribution de la CGT Educ'action*

Sans vouloir exclure quiconque, la prise en charge de la difficulté scolaire doit d'abord se faire à l'école. A la CGT, nous sommes attachés au principe d'une action volontariste pour l'égalité, nécessaire pour réduire les inégalités d'accès aux savoirs et réduire la difficulté scolaire. C'est pour cette raison que nous condamnons et refusons la réorganisation de l'éducation prioritaire qui remet en cause la logique territoriale pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires au profit d'une logique de responsabilité individuelle.

Les enseignants dans les écoles sont des professionnels de l'éducation. Mais il faut des moyens. L'existence des réseaux d'aide est la garantie d'une prise en charge adaptée et collective de la difficulté scolaire. Les RASED participent à cette politique égalitaire que nous souhaitons voir mise en œuvre. Pour cela, il faut à la fois des formations pour les enseignants, mais également un pilotage réel qui permette la participation de tous les acteurs ? y compris les personnels et les usagers.

C'est pourquoi nous demandons la réactivation des conseils de zone qui permettent aux usagers, aux personnels de l'éducation, aux membres des collectivités territoriales de participer. Il en va de même pour les comités départementaux de pilotage des ZEP qui existent dans certains endroits seulement.

Pour limiter les inégalités entre les territoires, nous sommes également favorables à la création d'un fonds de péréquation, par la loi, pour les collectivités territoriales, afin de garantir à chaque établissement un équipement minimum sur l'ensemble du territoire et cela à tous les niveaux y compris collèges et lycées.

La formation des personnels doit répondre, à l'objectif d'évolution dans le métier mais aussi et surtout à l'objectif d'enrichissement personnel. Ainsi dans l'éducation prioritaire, la formation ne doit pas être basée simplement sur la réalité locale de l'établissement, mais elle doit aussi avoir un lien fort avec la recherche pédagogique pour permettre cet enrichissement.

Le temps de formation à donner à chaque enseignant doit être quantifié et les moyens en termes de remplacement doivent être prévus, pour enfin respecter dans l'Éducation Nationale le droit à la formation. Il est quand même paradoxal que, dans des grandes entreprises, ce droit soit à peu près respecté du fait de l'intervention des salariés dans le plan de formation et que ce ne soit pas le cas dans notre institution. Les personnels, par leurs représentants, devraient pouvoir intervenir dans l'établissement du plan de formation et dans sa mise en œuvre.

Enfin, pour permettre de répondre aux préoccupations des équipes pédagogiques, notamment en ZEP, il est indispensable de prévoir dans le temps de travail, des heures de concertation, afin de permettre la mutualisation des pratiques dans l'établissement et dans le cadre des liaisons école-collège, collège-lycée.

L'étude que vous nous avez présentée sur l'éducation prioritaire est éclairante, sur ce qu'on a fait de l'éducation prioritaire et que notre organisation syndicale a souvent dénoncé : déscolarisation des 2 ans, manque de moyens, manque de stabilité des personnels, précarité des personnels etc.

La politique de l'éducation prioritaire, et peu importe le sigle, doit être relancée avec :

- des dotations spécifiques aux établissements en difficulté,
- pas plus de 20 élèves par classe,
- des heures de concertation pour tous les personnels, incluses dans le temps de travail,
- des dispositifs de soutien et de remédiation.

La CGT réaffirme que le principe de la carte scolaire est juste, mais pour éviter les « ghettos » elle doit être redéfinie en fonction des éléments économiques et sociaux. Pour permettre une vraie mixité sociale dans les établissements, elle doit être articulée avec la politique de la ville.

Et pour éviter des dérogations un peu faciles, les établissements doivent présenter la même offre de formation notamment en ce qui concerne les langues et les options. L'Education Nationale et les collectivités doivent être vigilantes sur ce point.

Enfin, il serait temps que l'on s'attaque aux vrais problèmes tels que le chômage, la disparition des services publics sur tous les territoires etc.

Marseille a fait récemment l'actualité avec une réunion ministérielle extraordinaire ; certes des solutions ont été proposées comme la scolarisation des 2 ans, mais le volet sur l'emploi apparaît malheureusement très peu.